



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport sur Viarmes

Depuis le lundi 4 février 2019, la Mairie de Viarmes reçoit sur rendez-vous les administrés souhaitant obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport.



Préparer sa demande

Il est fortement recommandé de préparer sa demande en ligne sur ants.gouv.fr afin de faciliter la démarche et réduire le temps d'attente en mairie.

À défaut, il est également possible de retirer un Cerfa papier en mairie.

Réunir les pièces justificatives

- [Pour un mineur](#)
- [Pour un majeur](#)

Prendre rendez-vous

Important : le demandeur, même mineur, doit être présent lors du dépôt de la demande et lors du retrait du titre.

La demande de titre doit être finalisée lors d'un rendez-vous, les lundis et vendredis après-midi, en mairie de Viarmes.

Prendre rendez-vous par téléphone **au 01 34 09 26 26** [aux horaires d'ouverture de la mairie](#)

Retirer sa CNI ou son passeport

Un sms vous sera envoyé lors de la réception du titre.

Le titre pourra alors être récupéré en mairie (impérativement par le demandeur en personne), le **samedi matin de 9h à 11h** sans rendez-vous.

Adresse

Place Pierre Salvi
95270 Viarmes

Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Mercredi, jeudi et samedi de 8h45 à 11h45

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h45

Contact

Vous pouvez aussi contacter la mairie

Par téléphone : 01 34 09 26 26 – aux horaires d'ouverture

Par fax : 01 34 09 26 20

Par courrier : Place Pierre Salvi, CS 60010, 95270 Viarmes